

Edito

Lors des vœux du maire, vous avez dû vous rendre compte que notre village n'était pas tout à fait comme les autres, non ? Ceux qui vivent ici depuis longtemps le savaient déjà bien... mais cela leur a été confirmé par le discours de Jean-Louis Guyader quelque peu non-conventionnel... Les nouveaux habitants de notre commune peuvent être surpris, mais ils comprendront très vite que cette énergie se transmet et nous attache à Charnoz !

Nous sommes heureux de vous annoncer aussi que très prochainement vous trouverez dans votre boîte aux lettres le nouvel *Écho des Charmilles*, qui reviendra sur tous les événements passés en 2016 et à venir en 2017. Alors à vos agendas !

Veillez trouver les dernières informations de votre village dans ce nouveau Charnoz info. Bonne lecture !



Prochain conseil municipal
Jeudi 16 février à 20h en mairie

Conception et rédaction : Mairie de Charnoz /
Commission Communication.

Pour ne plus être dans la liste de diffusion,
merci de nous le signaler en envoyant un mail
à : mairie.charnoz@wanadoo.fr

N'hésitez pas à visiter le site de la mairie :
www.mairiecharnoz.com / Charnoz INFO est
disponible en format imprimé en mairie.



Charnoz en actions

*Toute l'actualité de l'équipe municipale, les événements,
les actions et les projets réalisés ou en cours...*

Commission voirie, réseaux et sécurité



Les travaux d'installation de la fibre optique

Circulation perturbée

Depuis le 16 janvier 2017, l'entreprise *Serpollet*, pour le compte du *Syndicat d'Electricité de l'Ain (SIEA)*, intervient sur la commune pour le déploiement de la fibre optique. La circulation pourra donc être perturbée dans certains secteurs. La durée globale des travaux est estimée à 3 mois. Une réunion publique sera organisée conjointement avec le SIEA afin d'expliquer à chacun les possibilités de raccordement; En attendant cette réunion, vous pouvez consulter le site : reso-liain.fr/fournisseurs-daccés-grand-public/ La mairie s'excuse pour ces perturbations et la gêne occasionnée pendant ces travaux.

Cabine téléphonique

Le mois dernier la cabine téléphonique angle vie du bourg/Messimy a été enlevée car son usage était devenu anecdotique.



L'ancienne cabine téléphonique

Stationnement

Une place de stationnement pour personne à mobilité réduite a été créée devant le cimetière. Le marquage au sol sera réalisé dès que la période de gel se sera estompée.



La place de stationnement PMR en cours de réalisation

Commission bâtiments

Mise en place de nouveaux radiateurs dans la ludothèque du *Chaudron Magique*.

Commission école

Un règlement intérieur pour les TAP a été élaboré. Il a été diffusé aux parents d'élèves concernés.



La cabine téléphonique enlevée



Charnoz en actions *suite*

Toute l'actualité de l'équipe municipale, les événements, les actions et les projets réalisés ou en cours...

Commission Sport, jeunesse et culture



Le cross de la Rose

La commission en association avec le *Club des jeunes* et des coureurs du village travaille sur l'organisation du *Cross de la rose* qui se déroulera le samedi 25 mars 2017 à partir de 13h30 dans le parc du château. Ce cross sera ouvert à tous (les plus jeunes nés en 2010).

Toutes les personnes qui souhaitent venir en renfort le jour J, et contribuer au succès de cette après-midi sont les bienvenues ! Inscriptions et renseignements au secrétariat de mairie :

mairie.charnoz@wanadoo.fr

Venez consulter le site du cross où prochainement les inscriptions seront mises en ligne grâce à notre partenaire *Terre de Running* :

charnoz.wixsite.com/crossdelarose

Commission communication

Le nouvel *Echo des charmilles* va bientôt arriver dans vos boîtes aux lettres.

La conception entièrement réalisée au sein de la commission communication et la vente d'espaces publicitaires permettent de financer l'impression de ce bulletin municipal dans son intégralité.

Commission environnement

La commission remercie les bénévoles qui ont aidé, le samedi 21 janvier, au 3^e débroussaillage du secteur de la *Piscine*. Cet espace a véritablement changé ! Un appel d'offre a été lancé afin de paysager ce lieu et offrir à notre village un nouveau lieu de promenade et d'événements.



Nettoyage de l'ancien bassin d'agrément

Un arbre creux et devenu dangereux a été coupé au niveau de la rue de Monétroi par l'entreprise *Ain Paradis Vert*.



Ca bouge à Charnoz !

Toute l'actualité associative, les événements passés, et les projets à venir...

Samedi 28 janvier

La sortie ski

La sortie du *Club des jeunes* à Valmorel a remporté un beau succès. Plus d'une cinquantaine de personnes de tous âges ont pu profiter de la neige sous une météo clémente et à un prix très raisonnable. Merci au *Club des jeunes* pour cette manifestation !



Une sortie ski très appréciée des jeunes Charnoziens !

A vos agendas !

A Charnoz

3
FEV

Diaporama sur la Jordanie
au château à 20h30 organisé par l'association *Découverte et création*.
Entrée libre

5
FEV

Sortie raquettes
organisée par l'association *Découverte et création*. Plan d'Hotonnes (AIN) (3€/adulte, 1,5€/enfant, location de raquettes sur place possible 5€). Départ à 9h sur la place de Charnoz. Prévoir vêtements chauds et bonnes chaussures (boots) et un change pour le retour au cas où. Boissons et repas tirés du sac.
Réservation obligatoire avant le 1^{er} février auprès de Jean-Marc Brison au 06 77 97 53 46 ou 04 74 34 79 05 (jm.brison@orange.fr)

11
FEV

ANNULATION Soirée Choucroute
Le *Sou des écoles* annule la soirée Choucroute prévu le 11 février en raison d'un nombre de participants insuffisant. Merci de votre compréhension.

17
FEV

Assemblée générale
du *Comité des fêtes* à Charnoz Accueil à 20h30. Venez nombreux afin que notre village s'anime le 25 mars pour une soirée sur le thème de la Saint Patrick, pour la chasse aux œufs, pour la fête du village et un salon des vins... Votre participation est essentielle !

13
FEV

Don du sang à l'espace Claude Favre de Vaugelas de Meximieux de 9h à 12h30 et de 15h à 18h30.





La mairie en pratique

Toute les informations pratiques et administratives
du secrétariat de mairie

Rattachement de la commune

A compter du 1^{er} janvier 2017, la commune de Charnoz est rattachée à l'arrondissement de Belley et donc également à sa sous-Préfecture ; nous sommes par conséquent désormais retirés de l'arrondissement de Bourg en Bresse.

Les déchèteries

Nouveaux horaires des déchèteries de la CCPA à partir du 1^{er} janvier 2017 (cf. tableau ci-dessous).

La communauté de communes de la Plaine de l'Ain a lancé un programme de réhabilitation de ses déchèteries qui a commencé en 2016 pour se terminer fin 2018.

Chaque déchèterie, y compris celles des périmètres Rhône Chartreuse et l'Albarine, sera équipée d'un système de vidéosurveillance et d'un contrôle d'accès par lecture de plaque minéralogique.

- Année 2016/2017 Ambérieu, Villebois et Meximieux.
- Année 2017/2018 Meximieux, Lagnieu et Loyettes.
- Année 2018 Lagnieu, Saint Rambert et Rix.

Pour accéder aux déchèteries, il vous sera demandé dès le début d'année 2017, de vous enregistrer sur internet ou de transmettre une fiche de renseignements, accompagné d'un justificatif de domicile et d'une photocopie de la carte grise des véhicules.

Des réunions d'informations seront organisées et un accueil sera assuré en déchèterie lors de la mise en place du contrôle d'accès.

Autorisation de sortie de territoire pour les mineurs

La loi du 3 juin 2016 relative à la lutte contre le terrorisme et le décret du 2 novembre 2016 ont rétabli l'autorisation de sortie de territoire pour les mineurs. Le décret est entré en vigueur le 15 janvier 2017.

À partir du 15 janvier 2017

• Un enfant de parents français voyageant à l'étranger sans être accompagné de l'un de ses parents doit présenter les 3 documents suivants :

- Pièce d'identité valide du mineur : carte d'identité ou passeport + visa éventuel en fonction des exigences du pays de destination (à vérifier en consultant les fiches pays du site diplomatie.gouv.fr)
- Photocopie du titre d'identité valide ou périmé depuis moins de 5 ans du parent signataire : carte d'identité ou passeport
- Formulaire cerfa 15646 téléchargeable à l'adresse suivante : https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa_15646.do signé par l'un des parents titulaire de l'autorité parentale.

• Un enfant de parents étrangers européens qui voyage à l'étranger sans être accompagné de l'un de ses parents européen doit présenter les 3 documents suivants :

- Pièce d'identité valide du mineur + visa éventuel en fonction des exigences du pays de destination
- Photocopie du titre d'identité valide du parent signataire : carte d'identité, passeport ou titre de séjour
- Formulaire cerfa 15646 téléchargeable à l'adresse suivante : https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa_15646.do signé par l'un des parents titulaire de l'autorité parentale.

• Un enfant de parents étrangers d'un pays autre qu'européen qui voyage à l'étranger sans être accompagné de l'un de ses parents doit présenter les 3 documents suivants :

- Pièce d'identité valide du mineur + visa éventuel en fonction des exigences du pays de destination
- Photocopie du titre d'identité valide du parent signataire : carte d'identité, passeport, titre de séjour valide ou titre d'identité et de voyage pour réfugié ou apatride
- Formulaire cerfa 15646 téléchargeable à l'adresse suivante : https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa_15646.do signé par l'un des parents titulaire de l'autorité parentale.

Dans tous les cas, l'autorisation n'est plus délivrée par la mairie, mais est seulement à l'initiative des parents, au même titre qu'une déclaration sur l'honneur.

En bref

• Communication du conseil départemental de l'Ain

L'hiver le réflexe : consulter l'état des routes www.etatdesroutes.ain.fr

Chaque matin, pendant toute la période hivernale, un bulletin d'information est disponible. Il permet de localiser les zones où il faut redoubler de prudence et les perturbations de circulation à prévoir en raison des opérations de salage ou de déneigement.



La déchèterie d'Ambérieu-en-Bugey

| | LUNDI | MARDI | MERCREDI | JEUDI | VENDREDI | SAMEDI |
|---|--|--|--|--|--|-----------------------------|
| AMBERIEU (fibrociment) "Les Grémodières" - RD 77 ^E (prof sauf samedi) | 8h30 - 12h 13h30 - 18h ^(*) | 8h30 - 12h 13h30 - 18h ^(*) | 8h30 - 12h 13h30 - 18h ^(*) | 8h30 - 12h 13h30 - 18h ^(*) | 8h30 - 12h 13h30 - 18h ^(*) | 8h30 - 18h ^(*) |
| MEXIMIEUX "Tâches derrière le Mont" - VC N°58 (prof sauf samedi) | 8h30 - 12h 13h30 - 18h ^(*) | 8h30 - 12h 13h30 - 18h ^(*) | 8h30 - 12h 13h30 - 18h ^(*) | 8h30 - 12h 13h30 - 18h ^(*) | 8h30 - 12h 13h30 - 18h ^(*) | 8h30 - 18h ^(*) |
| LAGNIEU "Les Clapières" à proximité RD 77A (prof sauf samedi) | 8h30 - 12h 13h30 - 18h ^(*) | 8h30 - 12h 13h30 - 18h ^(*) | 13h30 - 18h ^(*) | 8h30 - 12h 13h30 - 18h ^(*) | 13h30 - 18h ^(*) | 8h30 - 18h ^(*) |
| LOYETTES vers Port Galland à proximité RD 65 et l'ent. CTPG (prof sauf samedi) | 13h30 - 18h30 | 8h30 - 12h 13h30 - 18h30 | 13h30 - 18h30 | 13h30 - 18h30 | 8h30-12h 13h30 - 18h30 | 8h30 - 12h 13h30 - 18h30 |
| VILLEBOIS à proximité RD 19 et du barrage de la CNR (prof sauf samedi) | 13h30 - 18h | 13h30 - 18h | 13h30 - 18h | 13h30 - 18h | 13h30 - 18h | 8h30 - 12h 13h30 - 18h |

^(*) 19 h du 1^{er} avril au 30 septembre

Les déchèteries ne sont pas ouvertes les dimanches et jours fériés